



ANIMATEUR JEUNESSE F/H

Le 27/09/2021

Famille : FONCTIONS OPERATIONNELLES

Filière : Animation

Mission

Placé sous l'autorité du Responsable de l'équipement sur lequel il est affecté, l'Animateur a pour mission d'organiser des activités (sportives, culturelles, ludiques...) et de mettre en œuvre le projet pédagogique et éducatif afin de favoriser les échanges et développer l'épanouissement, la sociabilité ou la créativité des publics auprès desquels il intervient. Il conçoit et organise des projets en les adaptant aux publics auxquels ils sont destinés et au contexte social dans lequel il intervient.

Activités principales

Encadrement des publics

- Assurer un rôle éducatif auprès des publics encadrés,
- Garantir la sécurité physique, affective et morale des publics confiés,
- Faire preuve de discernement dans ses actions, en constante vigilance auprès des publics confiés,
- Veiller au respect des consignes et aux règles de vie sociale,
- Repérer les difficultés auxquelles peuvent faire face les publics encadrés et alerter toute personne compétente en cas de problème (parents, Responsable d'équipement, coordination, pompiers...),
- Être à l'écoute des publics accueillis pour répondre au mieux à leurs besoins et à leurs attentes,
- Transmettre et faire partager les valeurs de la République.

Création de projet et d'activités

- Participer à la définition des besoins des publics de la structure et adapter les activités à ces besoins,
- Imaginer et mettre en œuvre les projets en lien avec le projet éducatif de sa structure, le projet socio-éducatif d'Ifac et les contraintes du territoire,
- Concevoir et mettre en œuvre des supports d'information et de présentation des projets/activités,
- Organiser des manifestations, des sorties, des ateliers pour les publics encadrés,
- Inclure les différents partenaires dans la réalisation des projets pour donner une ampleur locale aux actions.

Suivi et évaluation des activités et projets mis en œuvre

- Être à l'écoute des publics et détecter les difficultés pouvant être rencontrées,
- Créer le lien entre les participants et permettre la mise en place de l'intergénéralité,
- Assurer un retour à sa hiérarchie sur les actions mises en œuvre (tableaux de bords, comptes rendus...) et partager ses bonnes pratiques/réussites avec ses collègues.

www.ifac.asso.fr

Autres activités

- Gérer et suivre les inscriptions aux différents ateliers, activités, journées,
- Promouvoir auprès des usagers/adhérents les actions mises en œuvre au sein de l'équipement (programme pédagogique, activités proposées, matériel utilisé, compétences des collaborateurs...),
- Faire un retour aux usagers (parents...) sur les activités effectuées et les progrès/bénéfices réalisés,
- Ranger l'espace d'animation, vérifier l'état des stocks, du matériel, des équipements et signaler les besoins,
- Participer activement aux réunions d'équipe, soumettre son point de vue et écouter ses collègues.

L'Animateur peut également développer une dominante sportive, artistique ou culturelle particulière ou jouer un rôle dans l'accompagnement de publics en difficulté vers des démarches administratives et/ou des mesures sociales. Un complément d'emploi du temps est envisageable sur d'autres structures pour l'encadrement de pause méridienne, activités périscolaires, vacances scolaires en direction d'un public maternel et élémentaire.

Interlocuteurs

Responsable d'équipement

Usagers de la structure (familles, adolescents)

Partenaires locaux (associations, bénévoles, institutions, habitants...)

Niveau de qualification ou diplôme

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur – BAFA ou équivalent

Certificat Professionnel de la jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - CPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - BPJEPS

Passerelles d'évolution

Animateur spécialisé

Animateur référent

Merci d'adresser votre candidature (Curriculum Vitae et Lettre de Motivation) aux personnes suivantes :
M. CUZIN Emmanuel emmanuel.cuzin@sartrouville.ifac.asso.fr directeur des opérations Ifac Yvelines,

Type de contrat : CDD d'octobre 2021 à fin juillet 2022

Rémunération brute mensuelle : 450 € brut mensuel

Temps de travail : 25% ETP soit 400h annuelles (les samedis après-midi – la première semaine des petites vacances scolaires et tout le mois de juillet)

Lieu de travail : CERNAY LA VILLE

Prise de fonction : immédiate